Envoyé en préfecture le 11/08/2021
Reçu en préfecture le 11/08/2021
Affiché le
ID : 034-213402951-20210809-D09082021_5-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HERAULT

Saussan

COMMUNE DE SAUSSAN

Nombre de conseillers

En exercice	Quorum	Présents	Votants
19	10	17	19
Date de convocation			
4 août 2021			
Date d'affichage			
4 août 2021			

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° D 09082021-5

L'an deux mil vingt et un et le neuf du mois d'août à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Saussan, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu exceptionnel de ses séances, en raison de la crise sanitaire, sous la présidence du Maire, monsieur Joël VERA.

Présents : Joël VERA, Muriel GANGA, Bernard GRENIER, Rose-Marie RISSO, Thierry MENDEZ, Mylène HOUVENAGHEL, Jean BERNON, Sabrina VALETTE, Jean-Pierre ROSE, Françoise SAUREL, Gabriel RISSO, Francine MANGIN, Raymond CELIE, Serge POUGET, Delphine SCOTTI, Silvain LANDIER et Olivier PAYEN.

Procurations : Frédérique TARDY en faveur de Joël VERA
Elodie PARGUEL en faveur de Françoise SAUREL

Secrétaire de séance : Sabrina **VALETTE**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INDEMINTÉS DE FONCTION AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS - MODIFICATIF

Monsieur le Maire informe que par délibération D 18062020-1 du 18 juin 2020 le Conseil Municipal votait les indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Déléguées.

Suite à la démission de madame Rose-Marie RISSO de son poste d'adjointe, de son remplacement par madame Sabrina VALETTE et de la nomination de madame Frédérique TARDY au poste de Conseillère Municipale déléguée, il convient de modifier le tableau des montants des indemnités individuelles sans en changer le montant de l'enveloppe globale et d'en fixer la date d'effet au 10 août 2021 :

FONCTION	% IB en vigueur	BRUT ANNUEL	BRUT MENSUEL
MAIRE (M. VERA)	40 %	18669.12 €	1 555.76 €
1ère Adjointe (Mme GANGA)	13 %	6 067.44	505.62 €
2ème Adjoint (M. GRENIER)	13 %	6 067.44	505.62 €
3ème Adjointe (Mme VALETTE)	13 %	6 067.44	505.62 €
CM déléguée (Mme HOUVENAGHEL)	4,5 %	2 100.24 €	175.02 €
CM délégué (M. BERNON)	4,5 %	2 100.24 €	175.02 €
CM délégué (M. MENDEZ)	4.5 %	2 100.24 €	175.02 €
CM déléguée (Mme TARDY)	4,5 %	2 100.24 €	175.02 €

Envoyé en préfecture le 11/08/2021
Reçu en préfecture le 11/08/2021
Affiché le
ID : 034-213402951-20210809-D09082021_5-DE

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL adopte la proposition de monsieur le Maire.

Nombre en exercice : 19
Nombre de présents : 17
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de suffrages exprimés : 19

Vote :
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 2

Le Maire
Joël VERA

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit.

Pour expédition conforme.
Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 11 AOUT 2021
Et de la publication ou de la notification le : 11 AOUT 2021